

Le bulletin



"L'entretien

Rencontre avec Marie-France Roth Pasquier: la vie culturelle de la commune de Bulle

Agenda culturel



2

"Bull'Bouge 2012

Bull'Bouge 2012: avec la présence de Christina Liebherr, Jean-Marc Berset, Thierry Miller et Harold Mrazek



4

"Bulle verte

Ecoguide: Les écogestes qui préservent notre Gruyère et son environnement



5

"Affaires sociales

La rénovation du Foyer de Bouleyres d'avril 2012 à février 2013

Cours gratuit pour les seniors: "être et rester mobile"

3

"Actualités

6 | Sondages sur les places publiques

6 | Bulle Sympa donne rendez-vous à la population

7 | Les impôts 2012

7 | Les ligues de santé

6/7



© Nicolas Repond

Editorial

Josiane ROMANENS

Responsable du Service de la santé et des affaires sociales

Chères habitantes et chers habitants de Bulle. Le Foyer de Bouleyres entame une année importante de son histoire. D'importants travaux de rénovation vont être entrepris entre le mois d'avril 2012 et février 2013, afin de mettre aux normes les bâtiments et de renforcer leur sécurité. Un déménagement temporaire, en deux vagues, est organisé vers l'ancien Foyer Saint-Joseph à Matran. L'objectif recherché est de garantir une prise en charge optimale des résidents durant cette période de transition.

Je remercie d'ores et déjà les résidents, les familles, l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du Foyer de Bouleyres ainsi que tous les partenaires actifs dans cette opération pour les efforts consentis, qui doivent permettre d'améliorer de manière sensible la qualité de vie des habitants et les conditions de travail du personnel. Une importante logistique a ainsi été mise en place pour assurer ce changement provisoire de lieu de vie, pour organiser le déplacement du personnel et pour faciliter les visites des familles et des proches.

Un déménagement d'une telle ampleur n'est pas simple à gérer et à vivre. Nous osons croire que la direction et l'ensemble du personnel se sont engagés avec un très grand professionnalisme et un dévouement sans faille dans ce processus, qui nécessite des grandes facultés d'adaptation et des qualités humaines importantes pour accompagner leurs résidents durant ces quelques mois à Matran.

Au-delà des désagréments temporaires liés au déménagement, c'est bien la promesse d'un Foyer de Bouleyres plus moderne et plus agréable à vivre qui est au bout du chemin. En effet, nous allons profiter de la mise aux normes du bâtiment pour rafraîchir l'ensemble des espaces de vie et de travail du foyer. Chaque résident retrouvera donc sa chambre telle qu'il l'a quittée, mais dans un environnement réno-

vé plus agréable et encore mieux adapté pour une prise en charge médicale de qualité. Ces interventions sont menées parallèlement à l'agrandissement de la cuisine, de la salle à manger et de la cafétéria. Là encore, la qualité de vie et l'amélioration des conditions de travail du personnel ont été placées au centre des préoccupations.

Les coûts de l'opération sont importants. Environ 5,5 millions de francs, dont 1 million pour le déménagement, le transport du personnel et la logistique, vont être engagés pour financer ces transformations. Il est certain que ces investissements nécessaires sont un gage pour la poursuite d'un accompagnement médico-social de haut niveau dans nos foyers communaux ces prochaines années.

Ces travaux s'inscrivent donc également dans un contexte démographique particulier. La problématique de l'accompagnement des personnes âgées va être toujours plus importante ces prochaines années avec le phénomène de vieillissement de la population. Dans notre canton, la proportion des personnes de plus de 65 ans passera entre 2005 et 2030 de 13,1% à 22,9% pour atteindre, en 2050, 26,5%. Alors qu'en 2010, 39 188 personnes ont plus de 65 ans, elles seront plus de 46 000 en 2015. Parmi elles, 2600 auront besoin de soins stationnaires et 2000 des soins ambulatoires.

Cette augmentation de la population âgée et le développement du grand âge constituent de nouveaux défis pour l'ensemble de la société, tant sur le plan éthique que sur le plan économique. Le défi nous impose de trouver avec l'ensemble des partenaires concernés des solutions les plus adaptées pour que nos seniors puissent disposer des prestations qui correspondent à leurs besoins. A ce titre, des solutions régionales innovantes doivent être imaginées et coordonnées, afin de mettre à disposition de la population les infrastructures et les services qui répondent à leurs attentes.

"Magazine

Sur la route des saveurs (3)
L'asperge

Concours de la photo mystère

8



Impressum



ÉCRIREZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication
Christophe Dutoit
Nicolas Repond

TIRAGE
10 000 exemplaires

"L'entretien

La culture à Bulle en quelques chiffres

En 2011, le budget culturel de la ville de Bulle se monte à 741 800 francs, sans les charges du Musée gruérien et du Conservatoire. La Saison culturelle à la salle CO2 est financée par 20 communes du district, qui alimentent son budget à raison de 14 francs par habitant pour Bulle et 3 francs par habitant pour les autres communes.



Un pôle pour les arts

Après la dissolution de la Fondation des Amis de la Tour historique, l'association Trace-Ecart va poursuivre le développement des arts visuels dans l'ancien local du feu et la Tour historique. La commune va transformer l'ancien hangar, qui va accueillir dès la fin de l'année le centre des arts gravés de Trace-Ecart et poursuivre sa fonction d'espace d'exposition.

Marie-France Roth Pasquier: «La saison culturelle doit pouvoir rester attractive»

La conseillère communale Marie-France Roth Pasquier est en charge du dicastère Affaires culturelles, jeunesse et intégration. L'élue démocrate-chrétienne présente au Bulletin ses priorités ainsi que les dossiers importants dont elle a la charge.

Le Bulletin: Avec Les Francomanias et le Musée gruérien, la Saison culturelle du CO2 est l'un des trois grands piliers de la culture à Bulle...

Marie-France Roth Pasquier:

Oui, certainement. Nous avons une excellente nouvelle concernant son financement. Grâce à l'intervention parlementaire des deux députés et collègues du Conseil communal, Raoul Girard et Yves Menoud, une part des bénéfices du casino de Granges-Paccot sera également redistribuée aux salles de spectacle régionales et non plus uniquement à Coriolis dans le Grand-Fribourg. Pour la Gruyère, c'est un montant d'environ 90 000 francs qui vient renforcer le budget de l'association CO2 qui finance la saison culturelle. A cette bonne nouvelle s'ajoute l'arrivée de deux nouvelles communes dans l'association. Ainsi, 20 communes sur les 26 que compte le district participent aujourd'hui à ce projet. Enfin, sur le plan culturel, un programme pour les enfants est mis sur pied pour la première fois avec du théâtre, de la chanson et du cirque.

Nous continuons à soutenir les Francomanias

■ Le développement de Nui-thonie et l'ouverture de la salle de concert Equilibre ne vont-ils pas faire de l'ombre à la Saison culturelle?

Il est encore trop tôt pour le dire. Mais il est vrai qu'il est important que la saison puisse avoir les moyens suffisants pour élaborer un programme de qualité. Nous allons d'ailleurs utiliser une partie des 90 000 francs des casinos pour étoffer cette saison et la rendre encore plus attractive.

■ Les Francomanias ont subi une importante mutation. Que représente cette manifestation pour Bulle et sa région?

Les Francomanias sont l'un des événements phares, si ce n'est le plus important, de l'agenda culturel bullois et gruérien. Durant une semaine, grâce à la qualité de la programmation et au rayonnement de ce festival, on parle de Bulle dans toute la Suisse romande et même au-delà. Les Francomanias sont donc très positives pour notre ville autant en termes d'offre culturelle que d'image. C'est pour

cette raison que la commune soutient de manière importante cet événement.

■ Justement, en quoi consiste cette aide?

Après les déboires enregistrés par le festival, la commune a accordé un soutien financier en deux temps. Fin 2010, une aide de 50 000 francs a été décidée pour couvrir les pertes des éditions précédentes. Ensuite, une subvention de 125 000 francs a été attribuée pour permettre l'organisation de

la prochaine édition qui se déroulera du 15 au 19 mai 2012. Nous souhaitons bien sûr tous que l'organisation des Francomanias sur le site d'Espace Gruyère soit couronnée de succès. La qualité de la programmation semble en tous les cas très attractive.

■ Vous avez évoqué l'idée de soutenir de manière plus importante le développement des arts plastiques à Bulle. Qu'en est-il de cette idée?

Comme vous le savez, l'ancien local du feu, place de l'Eglise 5, et la Tour historique à La Tour-de-Trême étaient des espaces d'exposition pour les arts visuels animés par la Fondation des Amis de la Tour historique. Suite à de nombreuses démissions, le comité de cette fondation a décidé, en mai 2011, de dissoudre la Fondation. Or, l'animation de ces locaux ne s'arrête pas, car la fondation a conclu en 2009 une convention avec l'association Trace-Ecart, afin de réaliser en partenariat un centre d'art visuel et de gravure. Dans ce contexte, il était important pour la commune d'accompagner et de soutenir ce projet, qui permet un développement des arts plastiques autant à Bulle qu'à La Tour-de-Trême.

■ Comment va s'articuler ce soutien?

Trace-Ecart est en effet à l'étroit à la rue de Gruyères et souhaite pouvoir installer ses presses à gravure et le groupe d'une quinzaine de graveurs dans le hangar, place de l'Eglise 5. L'objectif poursuivi par l'association est de créer ainsi un vrai pôle d'exposition et de formation pour les enfants et les adultes dans le domaine des arts visuels sur les sites de Bulle et de La Tour-de-



Trême. Afin d'atteindre ces objectifs, des travaux doivent être entrepris, afin d'améliorer la visibilité des deux sites tourains et d'y permettre l'installation des presses. La commune va engager des moyens importants avec un investissement de 190 000 francs pour isoler et chauffer le futur centre des arts gravés et valoriser l'illumination de la Tour historique. Les travaux devraient se terminer à la fin de l'année.

■ Quels sont les autres dossiers sur lesquels vous travaillez?

Le 31 mai 2012, nous organisons la toute première édition de «Bulle reçoit ses jeunes talents». L'idée est de mettre en valeur le travail de jeunes artistes, interprètes ou créateurs domiciliés dans la commune. Cette année, la musique et le chant sont à l'honneur. Un concert est organisé à l'Hôtel de Ville avec les quatre premiers talents qui ont été sélectionnés. Il s'agit d'un premier événement qui pourrait être reconduit. Enfin, nous allons également soutenir la Fête de la musique qui aura lieu le 21 juin, en accordant un soutien financier.

Evénements culturels

31 mai 2012

«Bulle reçoit ses jeunes talents»

Concert avec Samuel Buntschu, piano, Fiona Hengartner, piano, Cyrille Pürro, violon, et Salomé Zangerl, chant.

Infos

Hôtel de Ville de Bulle
31 mai 2012
20 h
Entrée libre

10-13 mai 2012

33^e Fête des musiques gruériennes

Du 10 au 13 mai 2012, La Tour-de-Trême sera la capitale musicale de toute une région. **Au programme:** concours en salle, concours de marche, cortège, concerts en cantine et animations festives.

Infos

www.latour2012.ch

15-19 mai 2012

Les Francomanias de Bulle

Du 15 au 19 mai 2012, pour la première fois, Les Francomanias nouvelle formule se déroulent à Espace Gruyère.

Infos

www.francomanias.ch

21 juin 2012

La Fête de la musique 2012

Comme chaque année, la Fête de la musique est célébrée le 21 juin. Cette année, des concerts sont organisés à Ebullition, aux Archives, au Melocoton, à l'Underworld, à la chapelle Notre-Dame-de-Compassion ainsi que dans d'autres espaces en plein air.

Infos

www.fmbulle.ch

"Affaires sociales

Foyer de Bouleyres

Le déménagement des résidents du Foyer de Bouleyres se fera en deux étapes entre le 16 avril 2012 et le 15 février 2013. Les habitants des 3^e et 4^e étages se rendront à Matran du 16 avril au 15 septembre 2012. Les habitants des 1^{er} et 2^e étages s'y rendront entre octobre 2012 et février 2013. Deux séances d'information ont été organisées pour préparer ce processus.

Mobilité des seniors

Un cours «être et rester mobile» gratuit et ouvert aux seniors sera organisé le jeudi 31 mai prochain en gare de Bulle. Objectifs: découvrir l'offre de transports publics régionale et s'entraîner à l'utilisation des automates à billets.



Rénovation du Foyer de Bouleyres: les résidents déménagent temporairement à Matran

Le Foyer de Bouleyres fait sa mue. D'importants travaux de rénovation vont être entrepris entre le mois d'avril 2012 et février 2013. Afin de garantir une prise en charge optimale des résidents, un déménagement temporaire, en deux vagues, est organisé vers l'ancien Foyer Saint-Joseph à Matran. Une importante logistique a été mise en place pour assurer ce changement provisoire de lieu de vie, pour organiser le déplacement du personnel et faciliter les visites des familles et des proches. Ces travaux sont menés parallèlement à l'agrandissement de la cuisine, de la salle à manger et de la cafétéria. Coût du déménagement: 1 million de francs, dont 150 000 francs pour le transport du personnel et la logistique.

capable de les recevoir avec toutes les garanties de confort et de sécurité nécessaires. Le site retenu est celui du Foyer Saint-Joseph à Matran, qui a servi jusqu'à très récemment de home bourgeoise et qui a été rénové en ce sens. Le déménagement se fera en deux vagues: les 39 résidents des 3^e et 4^e étages changeront de lieu du 16 avril au 15 septembre 2012, les 46 résidents des 1^{er} et 2^e étages les suivront en octobre – à une date qui sera déterminée en fonction de l'avancée des travaux – et rejoindront Bulle en février prochain.

Les résidents déménageront à Matran en deux vagues

Au vu de ces circonstances exceptionnelles, des mesures d'accompagnement ont été prises par la direction du foyer. La configuration du bâtiment de Matran ne permettant pas le déplacement de l'ensemble des meubles de chaque chambre du foyer de Bouleyres, du mobilier de base a été installé dans les nouveaux espaces de vie. Un garde-meuble a été réservé pour stocker les meubles durant la durée du déménagement de chaque résident. Grâce à des photographies, chaque résident retrouvera sa chambre telle qu'il l'a laissée avant de se rendre à Matran une fois les rénovations terminées.

L'organisation du départ est également une étape importante. Le Foyer de Bouleyres prend en charge cette journée particulière, avec le souci de faciliter au maximum cette transition. Mais les familles qui le souhaitent ont également la possibilité de participer à cette opération, en accompagnant leur proche durant la journée. L'association Coup de pouce et la Protection civile seront engagées aux côtés du personnel du Foyer de Bouleyres dans cette opération. L'ensemble des services partenaires du Foyer de Bouleyres tels les urgences, les ambulances ou encore les médecins de garde ont également été avertis de ce changement.

À l'exception des changements liés au cadre de vie, l'organisation des soins, le suivi de la prise en charge



En parallèle à la rénovation du foyer, une toute nouvelle cuisine sera aménagée.

médicale et la mise en place de la logistique hôtelière sera assurée avec le même professionnalisme et la même intensité par les professionnels du Foyer de Bouleyres. Les équipes soignantes seront ainsi acheminées plusieurs fois par jour depuis Bulle pour assurer leur

mission auprès des résidents du foyer. Afin de prendre en compte le travail supplémentaire durant la période des travaux, du personnel a été engagé.

Afin de garantir le maximum de continuité dans la prise en charge,

le personnel soignant de chaque étage va poursuivre son travail en suivant les résidents, dont il a l'habitude de s'occuper. Dans cette même volonté de ne pas perturber le quotidien des résidents, l'organisation de la journée sera la même qu'à Bulle.

Formation pour les seniors «être et rester mobile»

Après un succès encourageant en 2011, un nouveau cours «être et rester mobile» sera organisé le jeudi 31 mai prochain en gare de Bulle. S'adressant aux seniors, cette formation propose à la fois de découvrir l'offre de transports publics régionale et de s'entraîner par des exercices pratiques à l'utilisation des automates à billets.

«Ce cours doit continuer les années prochaines!» Le souhait de Claude, 71 ans et «apprenant» de la volée 2011 a été entendu par les autorités bulloises. Avec au total près de 400 participants chaque année en Suisse, les cours «être et rester mobile» ont le vent en poupe dans de nombreux cantons. Fribourg ne fait pas exception. Lancée avec succès pour la première fois en

2011 dans les villes de Bulle et de Fribourg, cette demi-journée de formation sera de nouveau proposée en 2012, avec un cours le 31 mai prochain à Bulle. Les communes de Romont, Morat, Guin et Fribourg seront elles aussi servies.

Le cours se déroule de 8 h 30 à 12 h et propose une partie théorique et une partie pratique. Durant cette matinée, les participants ont l'occasion de se familiariser avec les transports publics de la région et notamment avec le système d'abonnements Frimobil. Durant la partie pratique, ils peuvent en outre apprendre à utiliser les distributeurs de billets des TPF. Divers conseils pratiques de sécurité pour leurs déplacements avec les transports publics et des informations sur l'orientation en gare leur sont aussi transmis. Objectif du cours? Permettre aux seniors de

rester autonomes le plus longtemps possible dans leurs déplacements, même sans voiture!

Une fois par année, une enquête de satisfaction est menée auprès des participants dans chaque lieu de cours. Ils s'y disent à une large majorité satisfaits (voire très satisfaits) de ce qu'ils ont appris, plus à l'aise avec l'utilisation des automates et plus assurés en gare.

Infos

Inscription obligatoire jusqu'au 17 mai 2012 auprès de Pro Senectute Fribourg, Tél. 026 347 12 40, www.fr.pro-senectute.ch
Ch. de la Redoute 9, CP 44, 1752 Villars-sur-Glâne

Participation gratuite!

Durant pratiquement une année, le Foyer de Bouleyres va subir d'importantes rénovations. Des interventions seront réalisées dans les chambres, les locaux et les espaces communs. Ces travaux qui vont nécessiter des coupures d'eau et d'électricité seront menés simultanément avec l'agrandissement de la cuisine, de la salle à manger et de la cafétéria.

Afin de garantir le maximum de continuité dans la prise en charge, le personnel soignant de chaque étage va poursuivre son travail en suivant les résidents, dont il a l'habitude de s'occuper.

Afin de garantir au maximum la qualité de vie et la tranquillité des habitants du foyer, ces derniers vont être transférés de manière temporaire pour une durée de cinq mois dans un nouvel espace

"Les sports

Nouveaux en 2012: quatre programmes

Bull'Bouge 2012 étend son offre pour sa deuxième édition. Le programme se déroulera sur le samedi et le dimanche, dans les écoles, mais aussi dans les clubs sportifs durant la semaine.



Responsabilité

L'organisateur décline toute responsabilité - chaque participant doit être assuré individuellement en cas d'accident.



Invitation à la population: tous les sports stars de Bull'Bouge 2012

Bull'Bouge deuxième édition, c'est parti! Avec des parrains de renom comme Christina Liebherr, Jean-Marc Berset, Thierry Miller et Harold Mrazek, toute la population est invitée à venir faire du sport durant toute une semaine.

Cette année, plusieurs programmes sont offerts à la population. Le premier d'entre eux va permettre aux enfants de rencontrer des personnalités sportives de premier plan, toutes issues ou faisant partie de clubs bullois. Des tournois de jeux compléteront cette semaine réservée aux classes de 3 à 6P du cercle scolaire Bulle-Morlon.

Le samedi 5 mai, au cœur de Bulle, une pléiade d'activités sportives inédites vont faire vibrer les pavés sur la place du Marché de 10 h à 16 h. Le dimanche 6 mai, les clubs et partenaires sportifs vont de nouveau proposer une palette d'activités dans la zone sportive de Bouleyres, ainsi qu'à la piscine du CO et à DBloc. La journée se terminera par le show final à 15 h 45 au stade communal. Enfin, du 7 au 11 mai, des clubs sportifs vont ouvrir les portes de leurs entraînements. Toute la population est invitée à venir s'initier à ces activités.

L'édition 2012 de Bull'Bouge sera parrainée par des ambassadeurs sportifs de classe mondiale: Christina Liebherr, Jean-Marc Berset, Thierry Miller et Harold Mrazek soutiennent l'opération. Un tel programme a pu être mis sur pied grâce aux sponsors du programme national «La Suisse bouge» ainsi qu'aux partenaires locaux qui soutiennent cette année notre duel amical avec les habitants des villes de Montreux et de Vevey.

Samedi 5 mai Place du Marché 10 h - 16 h

- **Transports MOBUL gratuits**
- Parking: gratuit à l'école de la Condémine + Bulle Centre: parking

payant

- Ravitaillement: boissons, barres de céréales et pommes seront offertes
- Dossards: coupons détachables pour actions et prix à gagner
- Enfants: le dossard Bull'Bouge donne droit à la gratuité à la Bergibike
- Flash mob: 2 Flash mob géantes, ouvertes à toutes et tous, seront filmées pour l'obtention d'un prix

10 h

Urban-Training

Inscription obligatoire

sur www.urban-training.ch! Départ de la place du Marché, retour à 11 h



Dès 10 h

Stands: animations - alimentation

Powergame - slackline - animation pour enfants par le Groupe E Bergibike



11 h

Danse création

Démo enfants sur la place du Marché

11 h 15

Groupe fribourgeois Tandem pour malvoyants

→ Arrivée à la place du Marché en provenance de Romont

Dès 11 h 30

Groupe fribourgeois Tandem pour malvoyants

Sensibilisation à la conduite de tandem avec des malvoyants

11 h 30

Centranim danse

Groupe Salsifi + 2 groupes Centranim

13 h

Rando cycliste avec Jean-Marc Berset

→ Départ du peloton de la place du Marché

Casque obligatoire - réservée aux cyclistes avertis - pas d'enfants (moyenne entre 25 et 30 km/h)

13 h

Groupe fribourgeois Tandem pour malvoyants

Départ du GFT avec la rando

13 h 30

Danse création

Flash mob Suva / Zumba

14 h

Centranim danse

Groupe Crazy Gang + Timer Street + 1 groupe Centranim



14 h 30

Danse création

Flash mob Zumba

15 h 15

Rando cycliste JMB

Retour à la place du Marché

Dimanche 6 mai Zone sportive de Bouleyres 10 h - 16 h

- Equipement de sport et chaussures d'intérieur pour badminton et tennis de table (en cas de pluie pour cirque, judo et gym-trampo)

- Ravitaillement: boissons, barres de céréales et pommes seront offertes
- Restauration: saucisses au skate-parc + restaurants existants (Café du stade, Centre italien, Centre de tennis)
- WC et containers à disposition

9 h - 15 h

Rando en montagne

→ Départ à l'entrée du stade

Marche | soupe offerte à la cabane des Clés | **Inscription préalable au Service des sports de la ville de Bulle**

Dès 10 h:

distribution des dossards à l'entrée du stade et dans chaque zone-club

Badminton

→ Centre de tennis

Initiation et formes de jeux



Cirque

→ Beau temps: au stade

→ Pluie: halle Rieta

Acrobatie, Equilibre, Jonglerie

Equitation

→ Centre équestre

Monter à cheval

Grimpe de blocs

→ Halle de grimpe DBloc

Initiation

*Gym - trampo

Grand trampoline

*Judo

Initiation et démonstrations

Minigolf

→ Centre de tennis

Initiation et parcours

Mur de grimpe

→ Halle de grimpe Laniac

Grimper en sécurité



Natation

→ Piscine CO

Initiation aux différents styles

Pétanque

→ Buvette du stade

Jeux et tournois

Ski-Club La Tour

→ Entrée du stade

Casque obligatoire!

Slalom à vélo, en roller

ou en skate

Tennis de table

→ Centre de tennis

Initiation et jeux

Stones

→ Skate parc

BMX, rollers, skate

Casque obligatoire pour le skate-parc et le slalom, en plus de votre propre matériel!



Tir à l'arc

→ Terrain 5

Initiation

Unihoc

→ Sur le stade

Initiation et jeux



15 h 45

Show final

→ Stade terrain principal

Chorégraphie

*Beau temps: au stade
Pluie: halle Condémine

Du 7 au 11 mai Programme des clubs

MA 08.05

19 h 45 - 21 h 15

Karaté

→ Condémine salle de société



18 h - 20 h

Tennis de table

→ Centre de tennis

17 h 45 - 19 h

Pédale bulloise - VTT

→ Condémine, cour du bâtiment nord

ME 09.05

18 h - 19 h 30

Unihoc (-14 ans)

→ Salle Omnisports du Collège du Sud

18 h 30 - 19 h 45

Football

→ Stade de Bouleyres



JE 10.05

20 h - 21 h

Unihoc (+14 ans)

→ Léchère

18 h 30 - 19 h 45

Football

→ Stade de Bouleyres

Sponsors locaux et partenaires

Cabane des Clés, CAS section la Gruyère | Centre de tennis, Bulle | Halle de grimpe DBloc, Laniac SA, Bulle | Manège, Bulle

Contacts

Service du sport de la ville de Bulle

www.bulle.ch

www.lasuissebouge.ch

carlo.gattoni@commune.bulle.ch

Tél. 079 283 83 11

"Bulle verte"

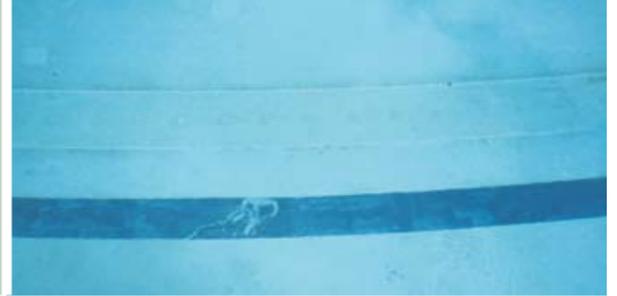
Donnez votre avis

Avez-vous d'autres suggestions pour compléter notre EcoGuide? Envoyez-nous vos propositions d'écogestes à eco@websud.ch, les meilleures idées seront publiées sur le site www.gruyere-energie.ch dès le 1^{er} juin 2012!



Ecogestes, où que vous soyez:

Eteignez la lumière en quittant la pièce!
Contrairement aux idées reçues, l'énergie nécessaire pour la rallumer n'équivaut qu'à quelques secondes d'éclairage. Utilisez exclusivement des ampoules écologiques! Les ampoules écologiques consomment 3 à 5 fois moins d'énergie que les ampoules classiques.



EcoGuide: les écogestes qui préservent la Gruyère et son environnement

Nous entendons chaque jour parler de nouvelles solutions pour économiser de l'énergie et protéger l'environnement. Mais comment tout assimiler et, plus dur encore, tout appliquer? Il est difficile de changer son comportement du jour au lendemain. Pour vous aider, nous vous proposons de suivre notre EcoGuide qui suggère des écogestes simples à mettre en œuvre dans chaque situation du quotidien. La recette pour y parvenir? Une once de répétition, un zeste de bonne volonté et quelques gouttes d'application...



Au salon

- **Pensez à éteindre vos appareils électriques lorsque vous ne vous en servez pas!**
Les modes stand-by peuvent représenter jusqu'à 15% de la consommation électrique d'un ménage.
- **Il est inutile de surchauffer votre logement, la température idéale s'élève à 21°C!**
Chaque degré en moins dans votre logement représente jusqu'à 7% d'économie énergétique.



Dans la chambre à coucher

- **Aérez vos pièces en laissant vos fenêtres grandes ouvertes durant quelques minutes!**
- **La nuit, pensez à baisser le chauffage de la chambre à coucher plutôt que d'ouvrir la fenêtre...**
Les fenêtres ouvertes en imposte des heures durant refroidissent plus qu'elles n'aèrent.



Au lieu de travail

- **Adoptez les mêmes réflexes écologiques qu'à la maison!**
En semaine, vous passez presque autant de temps à votre travail qu'à la maison. Dupliquer ces bons réflexes permettra d'accroître considérablement votre éco-impact positif.



Sur le chemin du travail

- **En fonction de la distance qui sépare votre logement de votre lieu de travail, privilégiez les alternatives suivantes pour vous y rendre:**
 1. à pied
 2. à vélo
 3. en transports publics
 4. en covoiturage
- Chaque litre de diesel économisé grâce à la mobilité douce permet d'éviter le rejet de 2,8 kg de CO₂ dans l'atmosphère.

La faculté humaine d'adaptation est prodigieuse; essayez et vous vous surprendrez!



Dans la salle de bain

- **Coupez l'eau lorsque vous vous savonnez ou lorsque vous vous lavez les dents!**
Vous éviterez ainsi que cette eau potable finisse directement à la STEP pour être traitée.
- **Privilégiez une douche rapide au bain!**
En dessous de 10 minutes, une douche consomme moins d'eau qu'un bain.

Répétez ces écogestes jusqu'à ce qu'ils deviennent de véritables automatismes qui vous empliront d'autosatisfaction!



A la cuisine

- **Eteignez vos plaques vitrocéram quelques minutes avant la fin de la cuisson!**
Vous profiterez ainsi de la chaleur résiduelle pour que vos plats gourmands en saveur ne le soient pas en énergie.
- **Couvrez la casserole lorsque vous chauffez l'eau des pâtes!**
Vous éviterez ainsi la dissipation de la chaleur.
- **Utilisez une bouilloire électrique pour préparer votre thé et ne chauffez que la quantité d'eau réellement nécessaire!**
Pour porter à ébullition une même quantité d'eau, la bouilloire utilise 2 fois moins d'énergie qu'une casserole.

- **Utilisez de l'eau froide pour rincer votre vaisselle avant de la glisser dans votre lave-vaisselle!**
L'énergie nécessaire à chauffer l'eau peut être économisée.

- **Faites décongeler vos aliments dans le réfrigérateur!**
Le froid qui sera restitué dans votre réfrigérateur ne devra ainsi pas être produit.

- **Dégivrez régulièrement votre congélateur!**
Une couche de 2 mm de givre suffit à augmenter la consommation d'environ 10%.



Durant les temps libres

- **Au quotidien, faites en sorte que l'écologie devienne un plaisir!**
- **Préférez les aliments de saison produits dans la région!**
- **Faites vos courses à proximité de chez vous et profitez d'une agréable balade à pied!**
- **Inutile de faire 20 km de voiture pour aller marcher une demi-heure! Notre Gruyère est magnifique...**

D'une manière générale, bannissez le mot «excès» de vos actes et essayez de vivre avec ce que la nature vous offre; un petit rien peut suffire à nous emplir de bonheur!



Dans la voiture

- **Évitez les brusques changements de vitesse lorsque vous conduisez!**
A l'accélération comme au freinage, cette dépense d'énergie peut être évitée.
- **Retirez les accessoires et le matériel inutile de votre véhicule lorsque vous ne les utilisez pas!**
Le manque d'aérodynamisme de votre véhicule engendre une surconsommation de carburant.

Aux WC

- **Lorsque les WC proposent deux chasses d'eau différentes, utilisez celle qui est adéquate!**
La contenance de la petite chasse d'eau est nettement inférieure.
- **Lavez-vous les mains à l'eau froide!**
Le temps d'attendre que l'eau chaude arrive, vous aurez déjà terminé de vous laver les mains et l'eau chaude produite se refroidira dans les conduites.



"Actualités

Sondage sur les places publiques

La Commission d'aménagement de la ville de Bulle lance un sondage sur l'utilisation et la fréquentation des espaces verts, places et jardins publics.



6

Bulle Sympa donne rendez-vous à la population

Bulle Sympa au parc du Vieux-Comté
3 mai – Café Bulle Sympa dès 18 h
5 mai – Animations, jeux, musiques de 14 h à 17 h



6

Impôts 2012

Découvrez toutes les informations pratiques sur les impôts 2012.



1

Bulle Sympa: imaginer des places publiques et des espaces verts attractifs et conviviaux

Une année après sa création, Bulle Sympa lance ses premières initiatives citoyennes. Les 3 et 5 mai, Bulle Sympa, sa commission et ses tout nouveaux agents donnent rendez-vous à la population au parc du Vieux-Comté, également connu sous le nom de parc Saint-Paul. Objectifs: se rencontrer et donner son avis sur la qualité de l'aménagement et la sécurité du parc.

Idéalement placé au centre-ville et espace traversant, le parc du Vieux-Comté est ainsi devenu tout naturellement le premier laboratoire citoyen pour Bulle Sympa. L'objectif de la commission est simple: favoriser la réappropriation du parc par toute la population. Plusieurs acteurs – comme la police de proximité, les animateurs de Centranim ainsi qu'une éducatrice de rue – vont ainsi aller à la rencontre des usagers des lieux, afin de trouver le bon modus vivendi pour que le parc du Vieux-Comté redevienne cet espace ouvert et agréable pour toute la population bulloise.

Et s'il y a débat, ce n'est pas pour rien. Une pétition protestant contre le bruit dans le parc et signée par 40 personnes a révélé la difficile cohabitation entre le voisinage, les familles et leurs enfants, d'un côté, et les tribus nocturnes ou diurnes qui squattent le parc à la belle saison, de l'autre côté. Un climat de stress et de crainte s'est installé, notamment auprès des familles, qui ont fini par désertier les lieux.

Afin de transformer la mauvaise réputation de la place en énergie positive, Bulle Sympa organise deux rencontres les 3 et 5 mai 2012. Le



La commission Bulle Sympa passe au vert. Elle s'intéresse à la problématique de l'animation et de la fréquentation des espaces verts et des places publiques en ville de Bulle. En collaboration avec la commission d'aménagement, qui va plancher quant à elle sur l'aménagement des places, parcs et jardins publics (*lire ci-dessous*), Bulle Sympa lance un débat citoyen sur l'utilisation des espaces publics voués à la détente et aux loisirs.

3 mai, à 18 h, le premier café Bulle Sympa sera ouvert au parc du Vieux-Comté avec une thématique: «Que peut-on améliorer pour faire vivre cette place et la rendre plus attractive?» Toute la population est invitée à ce forum en plein

air. Pour Bulle Sympa, sa commission et ses agents, c'est une occasion d'aller à la rencontre de la population et d'être à l'écoute de ses besoins. Le 5 mai, de 14 h à 17 h, Bulle Sympa passe à la pratique. Des animations et des jeux seront

organisés dans le parc dans une ambiance festive et familiale. Lors de ces deux journées Bulle Sympa, l'occasion est belle de venir à la rencontre des 14 agents de Bulle Sympa, fraîchement formés par des spécialistes.

Sondage sur les places de Bulle

Vers un concept global d'aménagement



Sites	Fréquentation: J'y vais?	Qualité de l'aménagement	Convivialité	Sécurité
	Choisir: jamais rarement quelquefois souvent	Noter de 0 à 10, 10 étant la meilleure note	Noter de 0 à 10, 10 étant la meilleure note	Noter de 0 à 10, 10 étant la meilleure note
Places de jeux (vertes)				
Parc du Vieux-Comté (Saint-Paul)				
Place du Cabalet				
Rue du Vieux-Pont				
Jardin anglais				
Place de la Cure				
Place de la rue du Moléson				
Place du ch. de Pauvre-Jacques				
Places publiques (en dur)				
Place des Alpes				
Place du Marché				
Place du Tilleul				
Place de la Gare				
Place de l'Abbé-Bovet				
Centre de La Tour-de-Trême				
Place du Carré à La Tour-de-Trême				

La Commission d'aménagement de la ville de Bulle (CAVB) lance une enquête auprès de la population sur la qualité des espaces verts, des places, des parcs et des jardins. Vous pouvez renvoyer le questionnaire à l'adresse du Bulletin (Grand-Rue 7, case postale 32, 1630 Bulle) ou le remplir directement en ligne à l'adresse www.bulle.ch. La CAVB veut développer un concept global pour l'aménagement des places publiques sur le territoire communal. L'objectif est de proposer des solutions d'ici 2013. Dans l'intervalle, la commission organise un sondage auprès de la population, pour connaître son avis sur la qualité de l'aménagement de ces espaces, sur leur convivialité, sur leur sécurité et sur leur fréquentation. La CAVB va travailler en étroite collaboration avec la commission Bulle Sympa, qui planche sur l'amélioration de l'animation de ces places et sur le mieux vivre ensemble de leurs usagers.

Suggestions:

Paielements des impôts 2012: règlement par acomptes mensuels

Les bulletins de versement annexés sont destinés au paiement de l'impôt communal provisoire 2012. Vous pouvez choisir entre un règlement par acomptes mensuels ou en un seul versement et bénéficier ainsi d'un intérêt rémunérateur au taux annuel de 1%. Il a été toutefois calculé proportionnellement au temps écoulé entre la date d'échéance de la 1^{re} tranche (31.05.12) et celle de la dernière tranche (31.01.13).

Comment les acomptes ont-ils été calculés?

Les impôts demandés sont provisoires et les acomptes ont été calculés sur la base des dernières données connues, en règle générale, la cote communale 2010. Si, à réception, vous estimez que les bases retenues ne correspondent plus du tout à la réalité (par exemple, en raison d'une modification importante de revenu, d'une reprise d'activité du conjoint ou cessation d'activité ou d'un changement d'état civil), vous avez la possibilité de nous contacter au tél. 026 919 18 20 ou à l'adresse impôts@commune.bulle.ch, afin de faire modifier les acomptes demandés.

A quelle date vais-je recevoir le décompte final des mes impôts?

Avec la taxation annuelle, l'impôt 2012 sera basé sur les revenus obtenus durant l'année 2012. Aussi, ce ne sera qu'à partir de 2013,

après l'examen de votre déclaration indiquant vos revenus 2012 que nous pourrons établir le décompte du solde de l'impôt 2012.

Et les intérêts?

Si les acomptes 2012 versés se révèlent insuffisants pour couvrir l'impôt fixé par la taxation, les compléments à payer feront l'objet d'une facturation d'intérêts compensatoires. Ces intérêts seront calculés à partir du 31 mai 2013 jusqu'au moment de l'établissement de votre décompte. En revanche, si les acomptes payés sont trop élevés, un intérêt rémunérateur sera accordé sur les montants remboursés.

A quoi sert le bulletin intitulé «Acompte volontaire 2012»?

Lorsque vous remplirez votre déclaration 2012 au début de l'année 2013, vous pourrez calculer votre revenu et fortune imposables

2012. Si, à ce moment-là, vous deviez constater que l'impôt réellement dû est sensiblement plus élevé que les acomptes payés, il sera encore temps de compléter le versement de vos acomptes 2012 afin d'éviter ou de réduire la facturation d'intérêts compensatoires lors du décompte final. A cet effet, un bulletin de versement intitulé «Acompte volontaire 2012», à compléter à votre convenance, est joint à cet envoi.

Ordre de paiement permanent

Si vous mandatez un établissement bancaire ou postal pour effectuer vos paiements, vous devez modifier chaque année l'ordre permanent en précisant bien l'année pour laquelle les versements sont à effectuer (joindre les bulletins de versement qui sont codifiés.) En effet, il est important que vos versements soient mis en compte sur la «bonne» année.

Brèves

Travaux

Travaux à La Tour-de-Trême Zone 30 et suppression du giratoire

Les travaux à La Tour-de-Trême se poursuivent cette année autour de la rue de l'Ancien-Comté et de l'administration communale. Outre la rénovation des infrastructures souterraines, l'installation du système séparatif pour les eaux claires et les eaux usées et la mise en place du chauffage à distance (CAD), des travaux d'aménagement en surface se dérouleront en parallèle. Le principal changement concernera la mise en zone 30 du centre de La Tour-de-Trême cet automne, avec la suppression du giratoire et l'introduction de la priorité de droite. Deux quais pour les arrêts de bus seront également construits aux emplacements actuels, à côté et en face de La Poste. Ces travaux permettront également de relier le réseau du CAD tourain au CAD bullois.

Croix-Rouge

Conférence publique sur les soins palliatifs

La Croix-Rouge fribourgeoise organise le mardi 12 juin 2012 à 19 h 30 une conférence publique sur le thème «Soins palliatifs: tous ensemble pour une meilleure qualité de vie». Cet événement se déroulera à la grande salle de l'Hôtel de Ville. Le conférencier est le Dr Boris Cantin, médecin adjoint à l'HFR - Châtel-St-Denis. Le Dr Cantin est spécialiste en soins palliatifs et hypnose médicale, FMH médecine interne, responsable médical du service de soins palliatifs et consultant médical de l'équipe mobile de soins palliatifs.

Infos

Mardi 12 juin à 19 h 30
Hôtel de Ville de Bulle
www.croix-rouge-fr.ch

Mise en garde

Brochures d'information

La commune de Bulle ne participe pas à la publication de brochures d'information contenant de la publicité commerciale et distribuées en tous ménages par des éditeurs privés. Le seul organe de communication distribué en tous ménages est le journal d'information le Bulletin, qui ne contient aucune publicité.

Depuis plusieurs années, la population bulloise a l'habitude de recevoir des brochures d'information sur la commune publiées par des éditeurs privés comme Proinfo SA ou encore Inédit. La commune de Bulle tient à préciser qu'elle ne collabore nullement à l'établissement, à l'édition et à la production de la brochure tout comme elle n'est aucunement associée aux démarches commerciales réalisées notamment par téléphone auprès de commerçants et d'entreprises de la ville par ces sociétés. Les autorités communales assument la pleine responsabilité du contenu du Bulletin. En revanche, il n'est pas possible d'associer ces mêmes autorités à l'édition d'une autre brochure.

Perception des impôts communaux 2012

	31 mai 2013	Canton	Commune 2011
Terme général d'échéance	31 mai 2013	30 avril 2013	
Nombre d'acomptes (calculés sur la cote totale)	9 (payables de fin mai 2012 à fin janvier 2013)	idem	
Intérêt rémunérateur sur acomptes payés de manière anticipée	1%	0,5%	1,5%
Intérêt moratoire sur acomptes impayés ou payés tardivement	3%	3%	3,5%
Intérêt rémunérateur sur montants payés en trop	3%	3%	3,5%
Intérêt compensatoire sur impôts non payés au terme général d'échéance	1,5%	1,5%	2%
Intérêt moratoire sur décompte final payé tardivement	3%	3%	3,5%
Montant minimum des intérêts	10 francs	10 francs	

les taux et conditions sont fixés pour l'année civile 2012

Les ligues de santé

Canton de Fribourg

La Ligue contre le cancer, l'Association du diabète, la Ligue pulmonaire, le CIPRET, le Centre de dépistage du cancer du sein et le Registre des tumeurs

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médicosociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.



les Ligues de santé
du canton de Fribourg

Infos

Route des Daillettes 1
CP 181 / 1709 Fribourg
Tél. 026 426 02 66
Fax 026 426 02 88
info@liguessante-fr.ch
www.liguessante-fr.ch



CIPRET - Centre d'information et de prévention du tabagisme
• Campagnes de prévention
• Aide à l'arrêt

Infos

info@cipretfribourg.ch
www.cipretfribourg.ch
Tél. 026 425 54 10



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

Infos

info@liguecancer-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
Tél. 026 426 02 90



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

Infos

info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch
Tél. 026 426 02 70



Association fribourgeoise du diabète

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

Infos

diabete@liguessante-fr.ch
www.associationdudiabete.ch
Tél. 026 426 02 80



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

Infos

depistage@liguesante-fr.ch
www.liguecancer-fr.ch
Tél. 026 425 54 00

"Magazine"

Goûts et terroirs

Le bulletin poursuit sa série «Bulle, cité des goûts et terroirs». A chaque édition, un nouveau produit d'ici et d'ailleurs, accompagné par une recette, y sera présenté. Coup de projecteur sur **les asperges**.



Le concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 francs.



Bulle, cité des goûts et terroirs: sur la route des saveurs (3)

Délice du printemps, l'asperge: l'aristocrate des légumes

Blanche, violette ou verte, l'asperge se retrouve bien souvent sur nos assiettes au printemps. Consommée depuis la nuit des temps, cette plante vivace de la famille des liliacées aux nombreuses racines charnues disposées en étoile, qui vont donner naissance chaque année à une tige de 1 à 1,5 mètre de haut, fait le bonheur des gastronomes.

L'asperge est originaire de régions tempérées de l'Europe centrale et méridionale, de l'Afrique du Nord, de l'Asie centrale et occidentale. Les Egyptiens et les Grecs consommaient l'asperge sauvage, *asparagus officinalis*, plutôt nature. Ce sont ensuite les Romains qui décidèrent de la cultiver. Ils la dégustaient épicée et relevée de garum, sauce à base de poissons fermentés.

En France, on ne commence à produire de l'asperge que vers 1300. Sa culture est signalée à Argenteuil, qui est toujours célèbre pour ses plats éponymes à base d'asperge, et autour de Paris. Mais c'est bien à la Renaissance que la plante potagère

reçoit ses lettres de noblesse culinaires, en devenant l'aristocrate des légumes. Louis XIV en raffolait, lui qui ordonna de la cultiver toute l'année grâce à des serres chauffées.

En cuisine, en plus de l'asperge sauvage, on utilise les pousses vertes, violettes ou blanches. Il est important de choisir des tiges brillantes, fermes et cassantes, avec un bourgeon bien compact. Le talon ne doit pas être sec, car les asperges doivent être consommées dans l'idéal dans les 48 heures après leur cueillette. Il est important également de choisir des asperges de calibre similaire, afin d'avoir une uniformité de cuisson. Emballées dans un torchon humide, les asperges peuvent se conserver dans le bac à légumes du réfrigérateur.

L'asperge verte a poussé à l'air libre. Elle doit sa couleur au processus de photosynthèse. Sa saveur est plus intense et plus sucrée que la blanche, qui, elle, a poussé entièrement sous terre. Le goût de la variété blanche est délicat et très fin avec des accents de noisette. L'asperge violette est quant à elle très fruitée, mais avec une légère amertume. En fait, il s'agit d'une asperge blanche, dont la pointe a poussé à l'air libre et est devenue mauve sous l'effet de la lumière.

Pour la cuisson, le mieux est de les cuire en bottes de même calibre, le bourgeon en haut dans une eau frémissante. La cuisson à la vapeur est également une excellente

solution. Si la pointe d'un couteau transperce facilement la tige, les asperges sont prêtes.

Enfin, l'asperge a également des vertus diurétiques, laxatives, toniques et dépuratives. Elle contient également des vitamines A, B, C, E ainsi que des sels minéraux comme le potassium et le phosphore.

Velouté d'Argenteuil

Ingrédients:

- 1 oignon, haché grossièrement
- 1 bouquet garni
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 1 litre (4 tasses) d'asperges, coupées en tronçons d'environ 2,5 cm (1 po)
- 1,25 litre (5 tasses) de bouillon de poulet
- 45 ml (3 c. à soupe) de riz à grain long

Dans une casserole, faire revenir l'oignon dans le beurre. Ajouter les asperges et poursuivre la cuisson 1 minute. Ajouter le bouillon, le bouquet garni et le riz. Couvrir et laisser mijoter jusqu'à tendreté des asperges, soit une quinzaine de minutes. Réduire en purée au mélangeur et passer ensuite le potage dans un tamis fin pour en retirer les fibres restantes. Saler et poivrer.

Temps de préparation:

10 minutes

Cuisson:

20 minutes

Portions:

4



Sources: Patrick Chazallet, Pérégrination gastronomique, Wikipédia.



Le concours du Bulletin

La photo mystère

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement.

M^{me} Catherine Corsano, domiciliée à La Tour-de-Trême, a gagné le prix de 50 francs de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait de la Chapelle de la Motta à La Tour-de-Trême.

Pour participer, remplissez le talon-réponse ci-contre et envoyez-le à:

■ Ville de Bulle Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
■ ou écrivez à: bulletin@commune.bulle.ch

■ NOM: _____

■ PRÉNOM: _____

■ ADRESSE: _____

■ RÉPONSE: _____

